

## **Les « mutations » contemporaines seraient-elles susceptibles de rendre obsolète le non-rapport sexuel ?**

Louis Sciara

Avec cette question, précisons ce que sont ces mutations, interrogeons leurs incidences subjectives à partir de la clinique contemporaine et de la lecture du praticien confronté au Réel de chaque situation transférentielle.

Plaçons-nous du point de vue de la structure, telle que la psychanalyse la définit, sans nous arrêter sur la phénoménologie liée à ces mutations, sauf à intégrer le phénomène dans la logique de la structure. Clinicien, j'attache de l'importance aux études consacrées à ces mutations par les chercheurs sociologues, anthropologues, économistes. Le psychanalyste ne saurait s'en suffire. Il s'agit plutôt de repérer les manifestations symptomatiques individuelles les plus prégnantes induites par ces mutations, tout fait clinique étant un fait social. La clinique du transfert est sa boussole pour prendre la mesure du retentissement des discours sociaux porteurs de ces mutations. Le psychanalyste engage la responsabilité de son acte avec sa lecture du politique et de la politique.

En quoi la clinique des relations entre femmes et hommes viendrait-elle témoigner de l'obsolescence de la différence des sexes et des positions sexuées, du non rapport sexuel ? L'emprise de la parole et du langage dans le sexuel serait-elle en train de se modifier au point d'opérer différemment, voire de ne plus opérer ?

Ces mutations se font entendre dans le glissement et la substitution progressive du signifiant « sexe » par celui de « genre ». Elles prennent ancrage dans une dynamique de la liberté et de la reconnaissance légale pour chaque citoyen, femme ou homme, à disposer de son corps, à « choisir » son genre, quel que soit son sexe, et à jouir selon son orientation sexuelle. Les personnes « gays », « bisexuels », « trans », « asexuels » ont gagné en reconnaissance sociale. L'homosexualité n'est plus considérée comme une maladie. Les transsexuels ont obtenu le droit de mettre fin au principe de l'indisponibilité du corps de la personne jusqu'à pouvoir changer de prénom à l'état civil. Dans certains pays, les enfants nés avec un hermaphrodisme sont déclarés avec un « sexe neutre » jusqu'à décision ultérieure sur le choix du sexe. Des lois visent à protéger de toute discrimination liée à une orientation sexuelle.

Les mutations sociales ont transformé les abords du sexuel et de la sexualité. Les incidences des féminismes, des progrès scientifiques et médicaux, l'évolution des législations ont contribué dans les pays démocratiques, à une indéniable évolution des mœurs et des mentalités (« pacte civil de solidarité », « mariage pour tous », droit à l'enfant, droits parentaux, droit à l'adoption pour les familles monoparentales, homoparentales, débats sur la grossesse pour autrui...).

Pourquoi certains psychanalystes continuent-ils à se référer, sur les plans de la structure et de l'éthique, au sexe plutôt qu'au genre ? Ce dernier ne désigne plus l'ensemble des caractères propres à chaque sexe, il s'étend à l'ensemble des comportements et représentations relatifs au sexuel, comme détaché des déterminations biogénétiques des êtres. Il ne prend pas en compte notre condition de *parlêtre*. En tant qu'analyste, je me réfère à Freud, à la loi de la castration où se construit la position sexuée, condition d'accès au désir, et à Lacan qui la reprend avec son écriture logique des quanteurs de la sexualité.

Le langage est bien la condition de l'inconscient dont la logique est celle du signifiant. « Homme » et « Femme » sont des signifiants : sexe et signifiante sont originellement liés, la signifiante reposant sur cette opposition de signifiants. Lacan l'exemplifie avec l'anecdote d'un frère et d'une sœur s'arrêtant, en train, devant les panneaux « hommes » et « dames ». Le premier s'écrie : « on est à dames ». La seconde le contredit : « on est à hommes » (1). C'est l'appréhension d'un tel réel qui a conduit Lacan à préciser le réel du non rapport sexuel comme son symptôme, celui à l'origine de ses élaborations théoriques. La différence des sexes, l'Altérité se fonde sur l'énonciation de la parole. Cela rend dérisoire ces débats absurdes tendant à caricaturer le machisme et le féminisme ou à idéaliser l'égalité paritaire entre les sexes. Qu'il soit juste de dénoncer l'inégalité sociale entre hommes et femmes ne peut occulter l'impossible égalité entre deux *parlêtres*, du fait du caractère dissymétrique dans le rapport à la parole de toute relation qui s'établit entre deux humains. Il n'y a pas plus de relation égalitaire entre deux humains de même sexe. Le non rapport sexuel n'est pas une affaire de discrimination entre les sexes, ni une question d'orientation sexuelle. C'est une question de structure langagière.

Cette confusion actuelle gagne des psychanalystes. On lit en quatrième de couverture du livre collectif, *Pour un regard neuf de la psychanalyse sur le genre et les parentalités* (2017), un démenti du caractère incontournable du sexe et de la différence des sexes : « Quant à la question du genre, elle aurait dû être limpide depuis longtemps - au moins depuis les thèses de Freud sur la

bisexualité, dont il ne s'est jamais départi. Nous sommes divisés par plusieurs genres, et nous n'en choisissons un que selon notre histoire, non sans une certaine variabilité selon les âges de la vie, ou même les heures de la journée ». Je ne partage pas cette interprétation de Freud et de Lacan. Elles contredisent le caractère déterminant des formules de la sexualité.

Lacan y formalise une logique du signifiant qui écrit la différence des rapports de l'homme et de la femme à la fonction universelle du phallus symbolique. Ce dernier, en tant que symbole de la libido, vaut pour les deux sexes. Il n'est pas un médiateur entre les sexes. Chaque position sexuée s'y réfère par rapport à l'autre dans l'hétérogénéité et la supplémentarité. Lacan s'appuie sur le Freud de « L'organisation génitale infantile » (1923 ) et non sur celui de la « bisexualité » des *Trois Essais sur la théorie de la sexualité* (1905).

Ces formules mettent en exergue l'impossible inscription du rapport sexuel, la disparité des positions sexuées et des jouissances. A condition d'entendre que quel que soit son sexe anatomique d'homme ou de femme, le *parlêtre* peut venir occuper à tout moment de l'énonciation de sa parole le champ dit masculin de l'énonciation ou le champ dit féminin auquel s'adresse cette énonciation. Tenir compte de ces formules permet de mieux entendre les débats contemporains entre sexe et genre. Elles donnent les outils logiques pour différencier les combats sociaux concernant la domination masculine sur les femmes de ce qui relève de la condition d'être parlant. Elles confirment les avancées de Freud : la position sexuée est corrélée aux lois de la parole et non pas au seul destin anatomique. Nous sommes bien des animaux dénaturés par le langage, soumis à nos pulsions et non à nos instincts.

Dans un excellent article du livre cité, « Devenir de la fonction phallique », Gisèle Chaboudez remarque qu'il est dommage que les théoriciens du genre ne se réfèrent pas aux formules de la sexualité. Récusant la notion de bisexualité, elle souligne l'importance capitale de la logique du pas tout phallique, soit une façon lacanienne de contredire l'hégémonie de la norme mâle du tout phallique. Elle rappelle que la jouissance phallique n'est pas « l'essence du masculin », mais « celle du sujet, qu'il soit femme ou homme », celle du signifiant. Elle avance que la jouissance phallique « pas plus » que « le symbole phallique qui la supporte » n'est sexuée. J'y perçois une ambiguïté. Un signifiant n'est pas sexué. Si on se réfère à l'origine de la signifiante qui repose sur l'opposition hommes/dames, on ne peut faire abstraction du sexuel qui y est corrélé conformément au postulat freudien sur l'enfant, qui, quel que soit son sexe, se

croit initialement pourvu d'un pénis. On ne peut omettre la dialectique lacanienne à l'échelle du phallus de l'être ou de l'avoir pour chaque *infans*, ni la métaphore paternelle et son caractère déterminant par la nomination du *Nom-du-père* qui fait valoir que le « père », ce tiers, est un agent au service de la fonction paternelle, fonction de nomination. Le père ne se réduit ni au géniteur, ni au parent. Dans certaines cultures, peut être nommé « père » une femme ou un oncle maternel. On constate une « évolution » sociale qui suppose que cette nomination peut être exercée par un tiers qui n'est pas forcément un homme ... mais à condition que ce tiers soit animé par un désir impliquant son propre rapport à la fonction paternelle et à l'altérité.

D'autres auteurs, dans ce livre sur le genre, font valoir qu'un sujet divisé pourrait passer d'un genre à l'autre, à tout moment. J'en déduis qu'ils ne reconnaissent pas l'incidence de la castration dans les processus d'identification sexuelle et sexuée, annulant le phallus symbolique comme pivot du génital. Cette interprétation va dans le sens du « tout possible », du hors castration, propres au discours du capitaliste. Ce dernier induit une logique consumériste. Peu importe le sexe ou le genre, l'important est de produire et de consommer. Ce n'est pas sans effets sur les subjectivités individuelles contemporaines, le rapport au manque, au désir et aux jouissances. Ce démenti du phallus symbolique privilégie l'inflation du phallus imaginaire, démontrant que des psychanalystes se méprennent en soutenant les mutations sociales actuelles, puisque les genres pourraient se multiplier ou, à l'inverse, ne seraient conçus que comme des variantes qualitatives et quantitatives d'un seul et même sexe. Bien au-delà de la phénoménologie clinique témoignant d'une incitation aux jouissances engendrée par la conjonction du néo-libéralisme, de l'égalitarisme et du scientisme, les humains restent soumis à la structure des lois de la parole et du langage et du non rapport sexuel. Mais qui peut prédire la suite d'un monde dont les « mutations sociales » pourraient rendre obsolètes l'invariance de ces lois et donc la condition du *parlêtre* ?

(1) J. Lacan, *Problèmes cruciaux de la psychanalyse*, séance du 02/12/1964.

